

lui fournit le moyen de faire tomber promptement les symptômes de la saturation atropique. (Fonssagrives, *de la Nature et du traitement de la colique sèche des pays chauds*, in *Gaz. hebdom.*, 1859.) Tout récemment, un médecin de la marine vient de publier sur cette méthode thérapeutique un travail tout à fait confirmatif des espérances qu'elle nous avait fait concevoir. La statistique a, d'ailleurs, parlé en sa faveur. Dans 25 cas observés par Beaujean, le soulagement se manifesta au bout de 29 heures, et la première selle se produisit au bout de 46 heures. Dans les deux observations d'Alph. Delmas, la douleur se calma au bout de 20 heures en moyenne, et il y eut une selle au bout de 40 heures. (Alph. Delmas, *de la Belladone et de son emploi dans le traitement de la colique des pays chauds*; Montpellier, 1877.) L'emploi de la belladone contre la colique sèche et la colique de plomb (c'est la même maladie) n'exclut, du reste, en rien l'intervention des autres médicaments et en particulier des purgatifs, auxquels on l'associe utilement.

Le Dr Wendestadt (de Hersfeld) a préconisé l'extrait de *datura* (1) contre la névralgie du trifacial. Il donne d'abord une pilule de 25 milligr., une seconde pilule au bout d'une heure et une troisième pilule deux heures après, à moins qu'il n'y ait du narcotisme. Trois ou quatre doses suffisent généralement pour amener la guérison. Gery a publié dans le *Bulletin de thérapeutique* (1838, t. XIV, p. 51) une observation très-curieuse de névralgie ancienne qui a été guérie par quatre pilules d'extrait de *datura* administré suivant cette méthode.

L'extrait de *jusquiame* (2) est quelquefois employé dans le même cas. Les pilules de Méglin constituent une bonne formule, qui mérite d'être conservée (3). On commence par 1 pilule, et, au fur et à mesure de la tolérance, on peut arriver à 3 ou 4 par jour.

Le *valérianate d'atropine* (4) peut également rendre quelques

(1) 150. L'extrait alcoolique de *datura* peut se donner aussi aux doses de 1 à 10 centigr., mais très-progressivement.

(2) 151. L'extrait de *jusquiame* se donne, comme celui de belladone, aux doses de 2 à 20 centigr.

(3) 152. Les pilules de Méglin contiennent chacune 5 centigr. d'extrait de *jusquiame*, 5 centigr. d'extrait de *valériane* et 5 centigr. d'oxyde de zinc.

(4) 153. Le *valérianate d'atropine* n'a pas, comme son nom pourrait le faire croire, des propriétés qui participent de celles de la *valériane* et de l'*atropine*; son action et son activité ne diffèrent pas de celles du sulfate d'*atropine*, qui a l'avantage d'être plus stable et mieux défini. On donne

services dans le traitement des névralgies; mais cette formule n'a pas une supériorité bien positive sur l'extrait de belladone.

3° Malgré les effets d'anesthésie produits par le *bromure de potassium*, on ne saurait faire grand fonds sur ce médicament pour le traitement des névralgies proprement dites; mais quand la douleur paraît siéger moins dans les branches nerveuses que dans ces fines ramifications qui se confondent, en quelque sorte, avec la trame de la peau et des muqueuses, on peut en obtenir d'excellents résultats. C'est ainsi qu'un médecin militaire, Barudel, a constaté l'efficacité de ce sel, à la dose de 2 gram., pris en deux fois, dans la migraine, principalement celle qui se rattache à l'anémie progressive dans les pays chauds, à la chlorose, à l'intoxication palustre, aux hémorrhagies prolongées. (*Mémoires de médecine et de chirurgie militaires*, 1867). Cette adaptation de l'action analgésique du bromure de potassium aux membranes douloureuses se constate pour la peau, pour les séreuses articulaires; on la constate aussi pour les muqueuses. L'anesthésie du voile du palais et celle de la muqueuse du col de la vessie, dans les cas de névralgie de cet organe, en donnent une nouvelle preuve.

4° *Quinine*. — La *quinine* est un des agents les plus précieux du traitement des névroses hyperesthésiques. Son application, sous ce rapport, bornée jusqu'ici aux névralgies ou aux névroses auxquelles on soupçonnait une origine paludéenne, et dont les accès étaient enchaînés les uns aux autres par une périodicité régulière, doit être beaucoup plus généralisée; et, comme nous abordons ici un ordre d'idées qui nous sont propres, nos lecteurs ne trouveront pas mauvais que nous entrions à ce sujet dans certains développements.

Il en a été de la *quinine* comme des autres médicaments à efficacité certaine contre un groupe d'affections; on ne s'est occupé que de cette face de leur histoire et on a oublié ou méconnu leurs autres applications utiles. Or nous n'hésitons pas à affirmer qu'il y a erreur à déclarer qu'une névrose repose sur un fonds paludéen par cela seul qu'elle est modifiée favorablement par la *quinine*. Ce médicament exerce en effet sur le cerveau une action profondément perturbatrice, accusée par les phénomènes d'ébriété, de vertiges, de titubation, de bourdonnements d'oreilles, que produisent des doses médiocres de *quinine*, et par ceux

1 ou 2 milligram. de ce sel par jour (il est soluble dans l'eau), soit en potion, soit en pilules. Gubler recommande de débiter par 1 demi-milligramme.

de délire, d'affaissement, de prostration, de typhisme, qui surviennent quand il est poussé jusqu'à doses toxiques. Qu'y a-t-il d'étonnant, dès lors, à constater l'utilité de cet agent dans les névroses et en particulier dans les névroses hyperesthésiques; et est-il nécessaire, pour s'expliquer cette action, d'admettre, dans tous les cas, la nature paludéenne de ces affections? Nous ne le pensons nullement, et il nous arrive tous les jours de constater l'efficacité de ce moyen dans les névralgies de cause locale, telles que celles qui sont dues à la carie dentaire.

Les névralgies des nerfs crâniens sont, de toutes les névroses hyperesthésiques, celles que la quinine modifie de la manière la plus remarquable; cependant il en est d'autres, l'angine de poitrine par exemple, sur lesquelles les sels de quinine exercent une influence très-notable. J'ai vu un malade atteint d'angine de poitrine et dont les accès ont été notablement éloignés et atténués par l'action de la quinine. Le Roy de Méricourt a fait la même remarque sur un autre sujet, que cette médication n'a certainement pas empêché de succomber, mais dont elle a manifestement diminué les souffrances. Les névralgies du tronc et des membres nous paraissent, par contre, être très-faiblement impressionnées par ces substances.

Entre toutes les névralgies, la névralgie ciliaire est celle qui est le plus habituellement justiciable de la quinine. Cette névralgie est la cause la plus ordinaire de la photophobie qui complique les ophthalmies de diverses natures, surtout l'ophthalmie phlycténulaire, les kératites strumeuses. Chaque crise de la névralgie ciliaire amène une congestion profonde des tissus de l'œil, et, quand elles se répètent souvent, elles font naître et perpétuent un état permanent de phlogose, source d'altérations parfois irremédiables des tissus et des milieux oculaires. Prévient-on, au contraire, le retour de ces névralgies par l'administration du sulfate de quinine à doses assez élevées, l'inflammation avorte, et l'on s'oppose ainsi à la formation de ces nébulosités cornéales et de ces capsulo-iritis chroniques qui entraînent à leur suite des troubles si graves de la vision. Mackensie, Quadri (de Naples). Deval (Ch. Deval, *Traité théorique et prat. des mal. des yeux*; Paris, 1862, p. 127), ont constaté cette utilité du sulfate de quinine contre la photophobie, mais sans avoir saisi, à ce qu'il nous paraît du moins, le lien qui rattache les progrès des ophthalmies à la répétition des crises de névralgie ciliaire. Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur l'utilité du sulfate de quinine dans cette forme d'ophthalmie, que nous appellerions volontiers *l'ophthalmie névralgique*, et nous croyons que ce moyen, employé dès le début et manié avec hardiesse, est

appelé à diminuer singulièrement le nombre des cécités consécutives aux ophthalmies graves. (Fonssagrives, *du Caractère névralgique de la photophobie qui complique certaines ophthalmies, notamment l'ophthalmie phlycténulaire, et de son traitement par le sulfate de quinine*; in *Bullet. de thérap.*, 1865, t. LXVIII, p. 69.) Je n'ai pas cessé, depuis cette époque, d'employer le sulfate de quinine contre la photophobie strumeuse, et je considère cette application de la quinine comme étant d'une extrême importance. Je ne cesse d'y insister dans ma clinique, et j'ai donné, ces jours-ci encore, de la réalité de cette action, une démonstration qui a paru beaucoup frapper mon auditoire. J'ai réuni une dizaine d'enfants strumeux, présentant tous de la photophobie avec blépharospasme et larmolement: ils portaient la tête basse; les paupières étaient contractées au point de rendre l'examen de l'œil impossible. Je les ai placés sous l'influence de la quinine, et quatre heures après ils supportaient la lumière, portaient la tête haute, et se prêtaient sans peine à l'écartement des paupières. Quand on songe au prix de quelle lutte on arrive, dans l'ophthalmie strumeuse des enfants, à examiner l'œil, on comprend la valeur d'un moyen semblable, qui épargne d'ailleurs de vives douleurs aux petits malades et qui peut notablement simplifier leur ophthalmie. Je dirais presque que la quinine est à l'examen de l'œil ce que le bromure de potassium est à l'examen laryngoscopique, chez les sujets à impressionnabilité réflexe excessive.

Entre toutes les névroses crâniennes qui obéissent le mieux à l'action de la quinine, nous citerons la migraine, affection horriblement douloureuse, et qui, par la répétition de ses accès, exerce sur la santé et sur la pensée la tyrannie la plus cruelle. Un médecin allemand, le docteur Oppolzer, qui, avec beaucoup d'auteurs, considère la migraine comme une des formes, idiopathique ou symptomatique, de la névralgie du trifacial, recommande contre cette affection le sulfate de quinine à la dose de 20 centigrammes prise au début de l'accès. Serres (d'Alais) et Debout ont préconisé contre cette névrose l'emploi du sulfate de quinine et de la digitale à petites doses, mais continuées pendant trois ou quatre mois. Ces deux médecins distingués ont fourni, à l'appui de l'efficacité de cette pratique, des faits dont on ne saurait contester la valeur⁽¹⁾. Piorry, de son côté, a constaté l'utilité de la quinine brute dans le cas de migraine ou de névralgies ne se rattachant en rien à l'infection palustre.

(¹) 154. Le malade prend chaque jour une pilule contenant 10 centigr. de sulfate de quinine et 5 centigr. de poudre de digitale. (*Note sur une formule de traitement curatif de la migraine*, in *Bullet. de thérap.*, 1857, t. XLI, p. 114 et 217, et LVIII, 208.)